

France

La "biomasse" française comptabilisée et qualifiée toujours plus avant

L'Observatoire de la biomasse (FranceAgriMer) vient de publier sa nouvelle estimation des ressources disponibles en France, issues de l'agriculture, de la forêt, des industries agroalimentaires et des déchets urbains. L'Observatoire national de la récolte de bois-énergie destiné à la production de plaquettes forestières (Gerboise) vient lui de produire la synthèse d'une enquête, conduite par FCBA, sur les scénarios de récolte.

La biomasse est la fraction biodégradable des produits, des déchets et des résidus d'origine biologique provenant de l'agriculture (y compris les substances animales et végétales), de la sylviculture et des industries connexes, y compris la pêche et l'aquaculture, ainsi que la fraction biodégradable des déchets industriels et municipaux", est-il rappelé en préambule de l'édition 2016 de l'Observatoire de la biomasse de FranceAgriMer. Cet établissement national des produits de l'agriculture et de la mer exerce ses missions pour le compte de l'État, en lien avec le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, à savoir "favoriser la concertation au sein des filières de l'agriculture et de la forêt, assurer la connaissance et l'organisation des marchés,

et gérer des aides publiques nationales et communautaires". L'Observatoire nouvellement paru*, en décembre 2016, contient l'évaluation des ressources disponibles en France par secteur, dont la forêt.

Récolter... combien ?

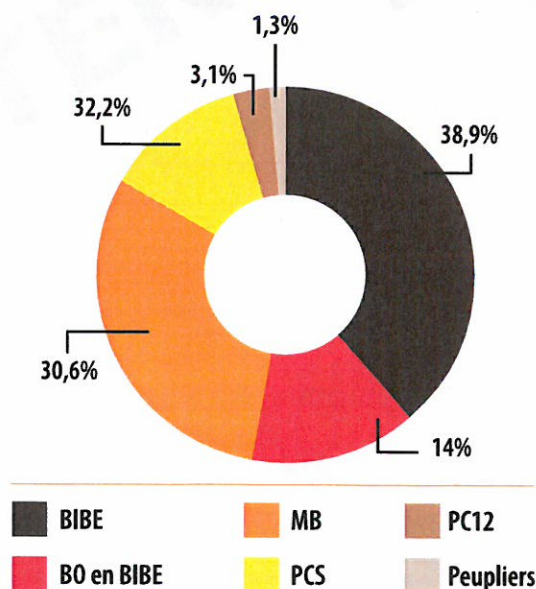
On y apprend que le rendement national en "bois fort tige" est de 5,8 m³/ha.an en moyenne, variant de 2,2 m³/ha.an (Provence-Alpes-Côte-d'Azur) à 8,9 m³/ha.an (Alsace) (les régions méridionales et l'Île-de-France présentent seules des productivités inférieures à la moyenne). Mais l'Observatoire a surtout pour vocation d'estimer les disponibilités supplémentaires en bois d'industrie et bois-énergie (BIBE) (découpe BIBE), en bois

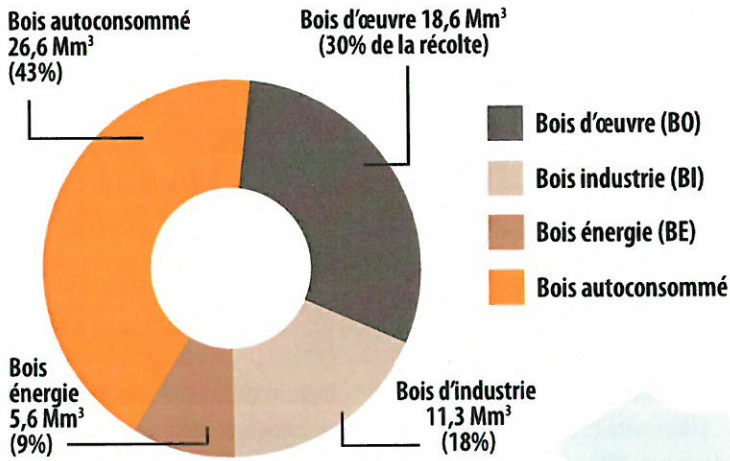
d'œuvre (BO) utilisé sous forme de BIBE, en menu bois (MB), en produits connexes de scierie et en produits connexes de l'industrie de 2^e transformation (PCI2), pour la période 2016-2020. Ses estimations se basent pour sa partie forestière sur l'étude IGN-Ademe-FCBA "Disponibilités forestières pour l'énergie et les matériaux à l'horizon 2035", qui intègre deux scénarios, l'un de même tendance qu'actuellement, et l'autre de dynamisation sylvicole.

La disponibilité supplémentaire en BIBE pour la période 2016-2020 est estimée ainsi à 891.000 m³/an (scénario tendanciel) et 1.267.000 m³/an (scénario dynamique progressif), et composée presque exclusivement de feuillus. La disponibilité supplémentaire en BO utilisé en BIBE à 321.000 m³/an (scénario 1) et 547.000 m³/an (scénario 2), et composée presque exclusivement de feuillus. La disponibilité supplémentaire en MB à 5,1 Mm³/an (scénario 1) et 5,4 Mm³/an (scénario 2), théoriquement, avec évolution des techniques de récolte – et plutôt à 0,7/0,9 Mm³ par an selon les modalités actuelles (où 85% de MB sont liés à la récolte de bois de trituration en billons, ceux-ci étant façonnés sur la coupe et les MB laissés sur place). La disponibilité supplémentaire en PCS à 277.000 m³/an (scénario 1) et 378.000 m³/an (scénario 2). La disponibilité supplémentaire PCI2 à 69.000 m³/an (scénario 1) et 65.000 m³/an (scénario 2). Sept (ex)-régions concentrent

Répartition disponibilité supplémentaire "forêt-industries du bois-peupliers" par origine.

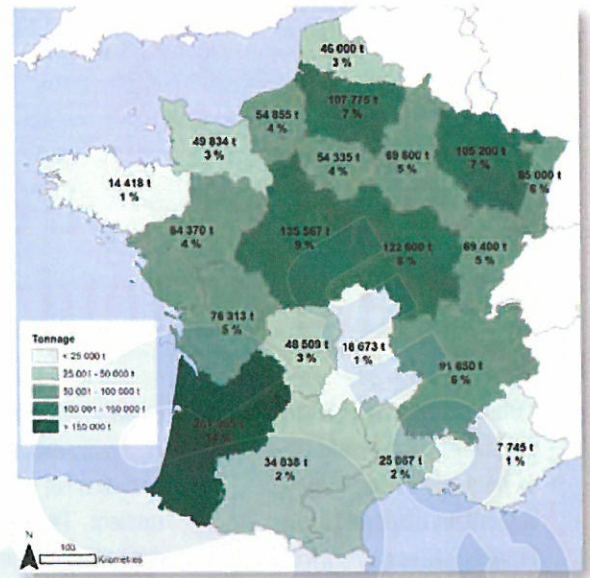
(Source : Observatoire de la biomasse FranceAgriMer)





Récolte nationale 2012.

(Source : Observatoire de la biomasse FranceAgrimer)



Répartition par régions des bois récoltés à destination de plaquettes forestières observés dans l'enquête Gerboise (1/2 de la production nationale).

(Source : Gerboise – Observatoire national de la récolte de bois-énergie destiné à la production de plaquettes forestières).

près de 60% de la disponibilité supplémentaire selon l'Observatoire Agrimer : Aquitaine, Bourgogne, Rhône-Alpes, Franche-Comté, Champagne-Ardenne, Centre et Lorraine.

Récolter... comment ?

Récolter des compartiments supplémentaires, menus bois notamment, peut poser problème, en matière de fertilité, de biodiversité, et le projet Gerboise** (pour Gestion raisonnée de la récolte de bois-énergie), vise à observer et conseiller cette pratique (il fait suite au guide Ademe paru en 2006 "La récolte raisonnée des

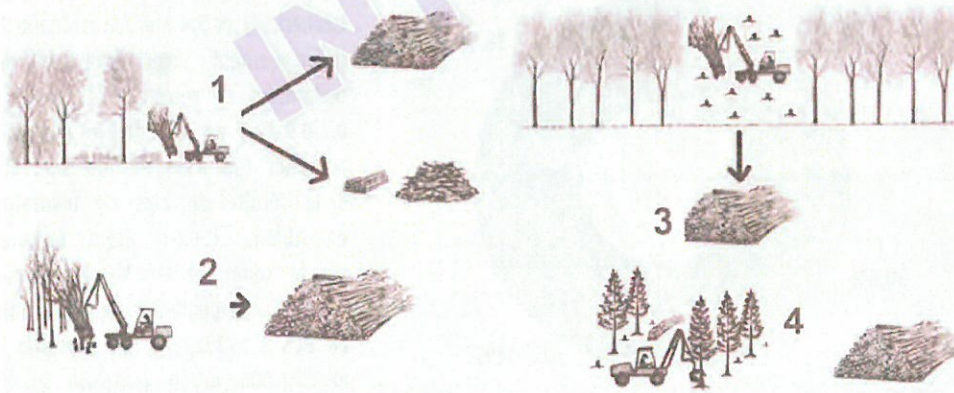
menus bois en forêt"). Il a mis en place un observatoire, dont les premiers résultats viennent d'être publiés, en janvier 2017 : la synthèse d'une enquête auprès des professionnels mobilisateurs de bois-énergie en France sur les bois récoltés en 2015. Cette enquête, représentant au final la moitié de la récolte nationale pour la plaquette forestière (de 2,9 Mm³ en 2015), a visé à définir le scénario majoritaire en matière de récolte, de sorte à réaliser un monitoring des exportations minérales sur un chantier type. Sans surprise, c'est en peuplements feuillus que le bois-énergie est principalement récolté, plus précisément

en futaie régulière et mélange futaie-taillis (66,7%), et principalement en arbres entiers ou en houppiers entiers (plus de 83% de la récolte). "Près de 89% de la récolte de bois-énergie pour la production de plaquettes forestières sont effectués dans des coupes d'éclaircies, dont près de 33% proviennent d'éclaircies, d'ouverture de cloisonnement ou de dépressage d'arbres de franc-pied, aussi bien feuillus que résineux. 38% s'effectuent dans des coupes rases et 3% dans d'autres types de coupe ou récolte. Plus de 43% des tiges proviennent de taillis (simple ou sous-étage d'un mélange avec une futaie), en arbre entier notamment. Les coupes rases en futaie, y compris les coupes finales des derniers semenciers en futaie régulière, représentent quant à elles plus de 21% de la récolte, peupleraies incluses", indiquent les auteurs de la synthèse, Mathieu Bonnemazou, Emmanuel Cacot et Vincent Morillon. Reste pour eux à qualifier finement les effets de la récolte...

Fabienne Tisserand

(*) http://www.franceagrimer.fr/content/download/48820/468478/file/14122016_Publication-ONRB-VF.pdf

(**) http://www.fcba.fr/sites/default/files/fcbainfo_2017_1_gerboise_observatoire_national_recolte_bois_energie_plaquettes_forestieres_mbonnemazou_ecacot_vmorillon.pdf



Modalités de récolte les plus fréquentes pour la production de plaquettes forestières.

(Source : Gerboise – Observatoire national de la récolte de bois-énergie destiné à la production de plaquettes forestières).